

N° 114
Mai 2024

GUER

magazine

Guer Centre / Guer Bellevue / Guer Saint Raoul / Guer La Telhaie

DOSSIER

La Cité Scolaire Brocéliande

Vie municipale
20 ans de Guer
en Fête
p.6

Jeunesse
les mercredis
olympiques
p.8

Économie
Les meilleures
rillettes de porc !
p.18

Infos Pratiques 02

- Participation citoyenne
- Dispositif argent de poche

Édito 03

Vie Municipale 04

- Délibérations
- Arrivée du nouveau DGS
- Retour en images
- Finances 2024
- Guer en Fête : 20 ans !
- Budget participatif 2024

Jeunesse 08

- Les mercredis olympiques
- Soirées sports

Culture 09

- La médiathèque aux couleurs de l'été

Urbanisme 10

- Permis de Construire
- Lotissements : où en est-on ?

Environnement 11

- Plantes invasives et dangereuses
- Inscription concours maisons fleuries 2024

Social 12

- Résidence autonomie

DOSSIER 13
Cité scolaire Brocéliande

Associations 17

- Foyer club du tennis de table de St-Raoul
- Forum des associations

Économie 18

- Nouveautés commerciales

AMSCC 20

- L'Académie de St-Cyr recrute !

État-civil 21

De l'Oust à Brocéliande Communauté 22

Mémo 23

Agenda 24

Participation citoyenne : recherche de bénévoles

Le dispositif « participation citoyenne », anciennement « voisins vigilants », est mis en place sur Guer depuis quelques années.

L'objectif de ce dernier est de renforcer la vigilance et le bien-vivre à l'échelle du quartier. Afin d'étoffer l'équipe des volontaires, un appel aux bénévoles est lancé. Pour les personnes intéressées, une réunion d'information sera organisée avec la gendarmerie.



Renseignements au 02 97 22 57 00 ou par mail à l'adresse contactmairie@ville-guer.fr

Dispositif « Argent de poche »

Le dispositif « Argent de poche » est issu de l'opération « Ville vie vacances » (VVV) et s'inscrit dans la politique jeunesse de la commune. Il offre la possibilité à des jeunes âgés de 16 à 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité en contrepartie d'une indemnisation.

En 2023, le dispositif « argent de poche » a permis l'accueil de 5 jeunes guérais âgés de 16 à 18 ans dans différents services de la ville pour accomplir les missions suivantes :

- **Services techniques** : archivage, distribution numérotation des habitations, entretien des espaces verts.
- **Communication** : distribution des supports Forum des Associations, logistique Guer en fête, revue de presse.

Pour rappel, chaque mission dure 3h et est rémunérée 15 €. Depuis sa mise en place au sein des services municipaux, 25 missions ont été réalisées.



L'opération « Argent de poche » est une nouvelle fois proposée en juillet et août 2024. Les jeunes guérais intéressés peuvent retirer un dossier sur le site de la Ville :

www.ville-guer.fr et à l'accueil de l'Hôtel de Ville à partir de mai 2024.

ÉDITO

Lors du Conseil Municipal du vendredi 29 mars 2024, le budget principal et les budgets annexes (assainissement et réseau de chauffe) ont été votés (cf. page 6), mais dans le cadre d'une approche pluriannuelle afin d'étaler la charge financière.

Ainsi des crédits, des dépenses seront engagés à cheval sur plusieurs exercices budgétaires : Ainsi, concernant le **complexe sportif** (terrain synthétique, piste d'athlétisme, halle), il est programmé un montant d'investissement total de près de 6 millions d'euros et, pour la **déviations du Parc d'Activités du Val Coric Ouest**, pour un montant de 1 332 000 euros (hors part communautaire) est prévu.

Sur l'année 2024, pour ces deux gros chantiers, auxquels s'ajoutent les autres opérations d'investissement (comme par exemple, un colombarium au cimetière de Guer-centre, un city stade sur Guer Bellevue, la réfection de la cuisine de la salle des fêtes, le programme voirie, l'aménagement carrefour rue Rencontre / avenue du Général de Gaulle / route de Maure) et avec les restes à réaliser 2023, cela représentera un montant de 4,3 millions d'euros d'investissement, et 4 millions d'euros en 2025. Tout ceci en maintenant une fiscalité stable et un ratio d'endettement conforme à la règle et comme nous l'a confirmé, lors de la séance de conseil municipal, le trésorier public, désormais conseiller auprès des collectivités.

À noter aussi, notre soutien indéfectible au développement du commerce local, avec l'ouverture courant mai d'une enseigne Action à la place de l'ancien Lidl près du carrefour de la rue des Tilleuls, ainsi que le projet d'installation d'une enseigne Carrefour express, à la place de l'ex-pressing à Guer Bellevue. À noter aussi la Campagne de Communication menée sous l'égide de la Communauté de Communes, et en concertation avec toutes les unions de commerçants du territoire, avec le slogan suivant « je vis ici, j'achète ici » et qui va être déployée dans tous les commerces d'Oust à Brocéliande Communauté et au service du « Consommé local ».

Notre objectif, au travers de tous ces projets, notre souci commun c'est de mettre tout en œuvre pour renforcer l'attractivité de notre commune, consolider les services de proximité à la population, et ce, dans le cadre d'une démarche partagée – élus, professionnels, acteurs locaux, bénévoles.

Cet objectif doit aussi se traduire par une capacité à accueillir de nouveaux habitants et pour cela il nous faut renforcer notre offre de logement : un premier permis de construire va être déposé dans les semaines qui viennent par la société Viabilis pour la réalisation de trente logements dans le quartier de la Croix logée, avant une deuxième tranche de soixante logements prévue rue Rencontre.

Telle est l'actualité concernant les principaux chantiers en cours ou en prévision à court terme sur la commune.

L'été approche avec son corollaire de temps de repos, de ressourcement, de détente, et je vous invite à participer nombreux à toutes les manifestations organisées sur la commune, ce qui participe aussi de la vitalité et de la dynamique de notre ville et ce, grâce à l'assiduité de tous les bénévoles que je salue pour leur investissement, leur engagement.

Je ne peux pas terminer cet édit sans avoir une pensée pour les proches d'Elisabeth Merienne, conseillère municipale, qui nous a quittés récemment.

Je vous souhaite à toutes et tous un bon été. Bien à vous.

Jean-Luc Bléher

Maire
Président de l'Oust
à Brocéliande Communauté
Guer – La Gacilly – Malestroit



Délibérations

Les principales délibérations votées durant les derniers conseils sont répertoriées ci-dessous.

La liste exhaustive de celles-ci est consultable sur le site :

www.ville-guer.fr

rubrique « Votre mairie > Conseil municipal ».



Conseil Municipal 19/12/2023

Proposition de composition de la conférence régionale de la politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne

Le Conseil Municipal :

- Donne un avis favorable à la proposition de composition de la conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols proposée par le Président de la Région Bretagne.

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site

www.ville-guer.fr,
rubrique « Ma Ville > Conseil municipal ».

Conseil Municipal 22/02/2024

Règlement Budgétaire et Financier de la Ville de Guer

Le Conseil Municipal :

- Approuve le règlement budgétaire et financier de la Ville de Guer annexé à la présente délibération.

Débat d'Orientations Budgétaires 2024

Le Conseil Municipal :

- Prend acte de la tenue des débats
- Prend acte de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le débat d'orientations budgétaires

Conseil Municipal 29/03/2024

Vote du budget



Matthieu CRÉAC'H, nouveau directeur général des services municipaux

Depuis mi-janvier 2024, Matthieu CREAC'H a pris ses fonctions de directeur général des services (DGS), suite au départ de Laetitia MERLOT.

Après presque 30 ans d'expérience dans la fonction publique territoriale au sein de communes, d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et de Conseils départementaux (dont le 22), Matthieu CREAC'H a souhaité se lancer un nouveau défi et changer de collectivité et de département.

Retour en images...



Cérémonie patriotique en hommage
aux morts en AFN à Guer-St Raoul

5 décembre 2023



Cérémonie de remise du chèque
Octobre rose d'un montant de 5 934€"

5 décembre 2023



Cérémonie de remise du chèque
Téléthon d'un montant de 10 705,70€

16 décembre 2023



Cérémonie des vœux au personnel
organisée à l'Hôtel de Ville

9 janvier 2024



Cérémonie des vœux à la population
et partage de la galette des rois à la salle
La Gare

19 janvier 2024



Cérémonie de remerciement
des bénévoles de la Banque Alimentaire

29 mars 2024

Les finances 2024 de la Ville de Guer



Le projet de budget prévisionnel 2024 de la ville de Guer a été bâti avec la volonté de :

- 1 **Maîtriser les dépenses de fonctionnement** tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- 2 **Maintenir les taux d'imposition** pour limiter les prélèvements des contribuables guérois, dans un contexte économique instable,
- 3 **Mobiliser les moyens de la collectivité** pour financer les projets d'investissement,
- 4 **Contenir la dette** en évitant de lever un nouvel emprunt.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget des collectivités. La première permet d'assurer le quotidien pendant que la deuxième a vocation à préparer l'avenir.

La section de fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, locations de salles, etc.), aux impôts locaux et aux dotations versées par l'Etat. Elles s'élèvent à 7.552.585 € en 2024.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées, entre autres, par :

- l'entretien et la consommation en fluides des bâtiments communaux,
- les achats de matières premières et de fournitures,
- les subventions versées aux associations,
- les salaires du personnel municipal et les intérêts des emprunts à payer.

Pour 2024, leur montant est de 6.017.812 €. Les dépenses de personnel, avec 2.810.000 €, représentent 47% des dépenses de fonctionnement réelles de la commune, alors que la moyenne des communes de la même strate est à 55%. À ce jour, la collectivité comptabilise 67,14 ETP.

Les charges à caractère général s'établissent à 2.121.339 €. Là aussi, ce montant permet de faire face aux augmentations connues comme le surcoût de l'électricité pour le chauffage et l'éclairage (+ 122.000 € par rapport à l'année précédente) ainsi qu'aux dépenses ponctuelles prévues cette année comme les travaux de réfection du foyer-restaurant suite au dégât des eaux (32.000 €).

La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Il est lié aux projets d'investissement de la commune à moyen ou long terme. La section d'investissement concerne donc des actions à caractère structurant et pérenne.

Les deux projets les plus importants de la fin du mandat actuel commenceront cette année, à savoir la **nouvelle salle multi-sports du complexe St-Gurval** et la **dévi-ation Val Coric - La Boulais** menée conjointement avec De l'Oust à Brocéliande Communauté. Le premier projet concentrera 1.110.000 € pendant que le 2^e aura un budget de 468.000 € à sa disposition en 2024.

En parallèle de ces 2 projets, la commune investira 1.372.427 € de crédits nouveaux pour rénover la couverture de l'école Brocéliande (190.000 €), refaire le réseau d'eaux pluviales du secteur de la rue Rencontre et de la Croix Logée (150.000 €), remplacer la charpente et la toiture de la chapelle Prado (120.722 €), réaliser des travaux de voirie (110.000 €), installer un city-park à Bellevue (77.500 €) et mener à bien de nombreux autres investissements nécessaires.

À ces crédits d'investissement s'ajoutent également 1.283.794,58 € de restes à réaliser 2023 pour cette année. Ce qui fait que 4.234.221,98 € sont inscrits en dépenses d'investissement en 2024.

Pour réaliser tous ces projets, la commune de Guer dispose d'un résultat cumulé de fonctionnement conséquent à hauteur de 4.352.606 €, permettant une affectation vers l'investissement, auquel s'additionnent le FCTVA et des subventions que la commune s'efforcera d'obtenir au maximum des possibilités.

Fonctionnement



Investissement



Guer en Fête souffle sa 20^e bougie !

Cette année, la manifestation Guer en Fête, créée en 2004, fête ses 20 ans ! À cette occasion, des animations sont prévues le samedi 13 juillet à partir de 19h30 dans le centre-ville de Guer.

Appel aux bénévoles

Pour préparer cette nouvelle édition de Guer en Fête, la Ville de Guer a besoin de bonnes volontés et lance d'ores-et-déjà un appel. Le dispositif de sécurité des années passées est reconduit. Afin d'assurer la réussite de la manifestation, la participation de bénévoles est indispensable !

Les bénévoles sont chargés de trois missions :

- 1 la mise en œuvre du dispositif de sécurité,
- 2 le gardiennage des points amovibles
- 3 une surveillance sur le terrain.

Pour chaque mission et créneau, les bénévoles sont au nombre de 3 ou 4 personnes et un repas est offert par les organisateurs à chaque bénévole.

Les 5 créneaux sont les suivants :

17 h 30 - 19 h 30	23 h 30 - 1 h 30
19 h 30 - 21 h 30	1 h 30 - 3 h 30.
21 h 30 - 23 h 30	

2^e édition pour le budget participatif

Suite au succès de l'année passée, la Ville de Guer renouvelle le dispositif du budget participatif.

Le budget participatif, est un processus de concertation et de participation citoyennes qui permet aux citoyens guérois de proposer puis de choisir au moyen d'un vote un projet d'intérêt collectif pour leur ville ou leur quartier, soumis au final à la décision du conseil municipal. La démarche comprend plusieurs étapes dont la première, la collecte des idées et l'appel à projets, ouvert du 13 mai au 31 août.

Pour plus d'informations et pour participer, rendez-vous sur le site www.ville-guer.fr, rubrique « Actualités ».

Nous comptons sur votre participation et vos idées : à vous de jouer !

Contact : service communication,

☎ 02 97 22 57 21 | @ communication@ville-guer.fr



Vous souhaitez participer à Guer en Fête en tant que bénévole ?

Pour cela, merci de contacter le service Communication de la Ville :

☎ 02 97 22 57 21

@ communication@ville-guer.fr

Un grand merci aux volontaires !

Circulation et stationnement modifiés à l'occasion de Guer en Fête

Afin de maintenir la sécurité des participants lors de Guer en Fête, le centre-ville est en accès uniquement piétons (sauf véhicule de secours). Ainsi, comme chaque année, une information (flyer) est diffusée pour rappeler que le stationnement sera interdit de la rue St-Thomas à la rue du Four (en passant par la rue St-Gurval, la place de l'Hôtel de Ville) du samedi 13 juillet 2024 17h au dimanche 14 juillet 4h. La circulation sera également interdite du carrefour avenue Gal Leclerc/ rue des TIV au carrefour rue du Four/rue Maurice Le Fouillé du samedi 13 juillet 2024 17h30 au dimanche 14 juillet 3h30. Les véhicules stationnés sur cette période seront mis en fourrière afin de ne pas gêner le bon déroulement de la soirée.

Les mercredis olympiques

Dans le cadre des Jeux Olympiques 2024, le service Sports, Jeunesse et Affaires Scolaires de la Ville de Guer vous propose des olympiades durant le mois de juin.



Depuis janvier 2023, un citystade, situé esplanade de La Gare, est en libre accès.

À vos agendas !

Chaque mercredi, un tournoi d'un sport olympique sera organisé par les éducateurs sportifs de la Ville au plateau multisport de l'esplanade de la Gare :

- Mercredi 5 juin : **Basketball 3 x 3**
- Mercredi 12 juin : **Badminton, tennis de table...**
- Mercredi 19 juin : **Football**
- Mercredi 26 juin : **Handball.**

Afin de s'adapter aux différents âges, deux créneaux seront organisés :

- 13h - 16h : **tournoi 7-11ans**
- 16h - 19h : **tournoi 12-17ans**

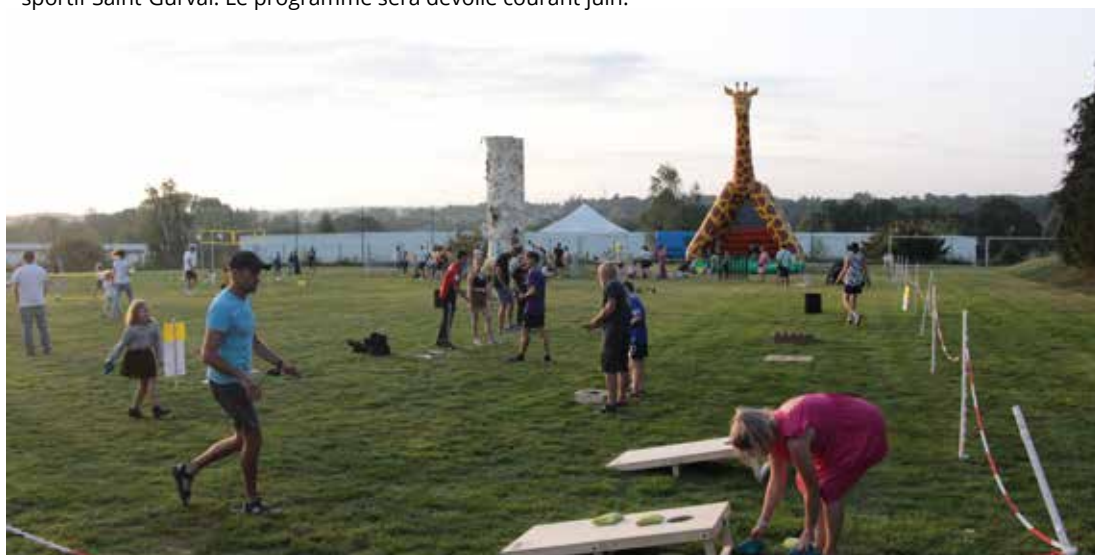
Les abords du site seront également animés avec des activités en libre-service variées et proposées à tous.

Inscriptions sur place : (autorisation parentale obligatoire) et renseignements au **02 97 22 16 29** ou par mail : contactsportjeunesse@ville-guer.fr

Soirées sports

Les dates des « Soirées sports » 2024 sont d'ores-et-déjà connues !

Elles se dérouleront cette année le jeudi 4 juillet et le mardi 27 août 2024, de 19h à 22h30 au complexe sportif Saint-Gurval. Le programme sera dévoilé courant juin.



Des découvertes sportives variées lors de l'édition du jeudi 24 août 2023.



Camélia en fleur, jardin de la médiathèque, @mediatheque

La médiathèque aux couleurs de l'été

Quels sont les temps forts de la médiathèque cet été ?

On aime cette saison où les animations permettent de se retrouver en extérieur ! Pour lire, jouer, rire, découvrir, et voyager. Faites vos choix pour le plein air.

Expo à voir près du cinéma, sur la voie verte

Couleuvre au Prieuré Saint Etienne, chapelle classée Monument historique (X^e), @Yann le Saout



Animations

- **Exposition photo sur la Voie verte** « Nature et biodiversité dans le Morbihan », de Yann Le Saout, à partir du 6 avril

Passionné par la photographie animalière, Yann le Saout suit la piste des animaux le long des cours d'eau. Il cherche leurs traces le long des berges, et installe son matériel de prise de vue pour capter des moments de vie. Envie de voir de plus près la faune et flore au bord de l'Oyon et dans le Morbihan ? Ce sera un focus avec la chouette, la loutre, la salamandre, la martre, les insectes, etc.

Le vernissage de l'expo en présence du photographe naturaliste Yann Le Saout a eu lieu le vendredi 5 avril, à 18h sur la voie verte, sur le chemin entre l'Office du tourisme et le cinéma de Guer.

Yann le Saout a déjà réalisé 2 expositions en extérieur pour la ville de Guer, en 2022 et 2023 au Prieuré Saint-Etienne, la plus ancienne chapelle du Morbihan classée Monument historique.

- **Exposition sur « Le Japon »** de l'artiste rennais Alexandre Leguedey, été 2024, Médiathèque municipale

Vous découvrirez les photographies, aquarelles et dessins au retour de son voyage au pays du Soleil levant ! En lien avec cette belle exposition, un vernissage et atelier dessin sont ouverts à tous. En 2023, l'illustrateur a exposé à Plélan le Grand un ensemble original de dessins « Monuments gourmands », qui représentaient les principaux édifices parisiens sous forme de pâtisseries.

- **Un Après-midi au parc** « À la recherche des trésors de l'eau », Dimanche 23 juin de 14h à 18h, Prieuré St Etienne

Pour la 4^{ème} édition de ce rendez-vous à Guer, embarcation immédiate pour un jeu de piste au Prieuré Saint Etienne ! Plein de surprises autour du thème de l'eau : contes et légendes, héros, les secrets de la boucle de l'Oyon. Déambulation musicale autour du lavoir. Venez en famille, entre amis ou en solo. Stands et animations organisées par l'équipe de la médiathèque et l'animatrice du Prieuré : recherche d'indices et challenge, jeux d'extérieur et d'intérieur. Barnum et WC sur place. Tout public, tout âge.

- Les « **Olympiades de la lecture** » et « **Partir en livre** »

La maison d'édition l'Ecole des loisirs organise une version des JO, où la lecture et le sport ne font qu'un : le jeu d'obstacles, la lecture dansée, le jeu relais, le sprint de lecture. Animation pédagogique, littéraire et sportive qui permet de : faire de la lecture un sport, un jeu ! Développer l'esprit d'équipe, et le plaisir de lire. Défendre les valeurs d'amitié et d'entraide. Créer du lien entre les enfants.

La médiathèque participe au grand festival « Partir en livre » et va à la rencontre des enfants, du 19 juin au 21 juillet.



Pendant les vacances d'avril et de juillet-août, la médiathèque est ouverte aux horaires habituels. Animation gratuite, en accès libre.



Contact : Médiathèque

☎ 02 97 22 04 63

@mediatheque@ville-guer.fr

Permis de construire

21 novembre 2023 ► Ville de Guer, Place de l'Hôtel de Ville, installation d'un bâtiment de type modulaire à usage de réunion, Route de la Ruézie.

27 novembre 2023 ► Guillaume CAPITAINE, 11 Rue de Treveneuc, réhabilitation de la cave en pièce de vie, à la même adresse.

14 décembre 2023 ► Éric LEGROS, 28 Route de la Ruézie, construction d'un garage en annexe, pose d'une clôture, à la même adresse.

02 janvier 2024 ► Ville de Guer, Place de l'Hôtel de Ville, construction d'une nouvelle salle de sport, Rue du Manoir.

15 janvier 2024 ► Florian MOREL, 7 La Gommerais à La Chapelle Bouexic, construction d'une maison individuelle, 30 bis Rue l'Évêque.

22 janvier 2024 ► Noémie QUESNEL, 1 Les Noës, réhabilitation de l'ancien garage en trois chambres, cellier, salle de bain,

chaufferie, à la même adresse.

29 janvier 2024 ► Christophe BRIQUET, 4 Rue des Cerisiers, construction d'un garage, à la même adresse.

Démarchage panneaux solaires : soyez vigilants !

De nombreux démarcheurs proposent leurs services pour la pose de panneaux solaires dont certains sont peu scrupuleux. Pour éviter toute déconvenue, ci-dessous quelques informations :

- Ne pas signer de document si vous avez le moindre doute
- Une déclaration préalable (réalisée auprès de la mairie de Guer) ne peut être annulée que par le demandeur (donc généralement la société qui installe les panneaux)

Projets de lotissement : où en est-on ?

Afin d'apporter une réponse concrète à la problématique d'habitat et notamment de difficultés de logement sur Guer, la Ville de Guer va réaliser deux nouveaux lotissements : un à la Croix Logée (en continuité du lotissement existant) et un à La Doue / rue Rencontre :

- Lancement commercial d'une première tranche à partir de novembre 2024
- Viabilisation de l'opération à partir de mars 2025
- Début des premières constructions au deuxième semestre 2025





ENVIRONNEMENT

Plantes invasives et dangereuses : soyez vigilants !

Dans le cadre de son programme avec l'ARS Bretagne, FREDON Bretagne travaille notamment sur les espèces végétales exotiques et envahissantes (EEE).

Il s'agit d'espèces introduites par l'homme volontairement ou involontairement sur un territoire hors des aires de répartition naturelle, et qui menacent les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales.

En Bretagne, les espèces exotiques sont nombreuses. D'après la liste des plantes vasculaires invasives en Bretagne publiée par Le Conservatoire Botanique National de Brest, 29 plantes invasives avérées sont recensées sur le territoire.

FREDON Bretagne est missionnée par l'ARS Bretagne sur la gestion de 4 plantes exotiques envahissantes (impact sur l'environnement) qui ont également un impact important sur la santé des Hommes, voire des animaux :

1. L'ambrosie à feuilles d'Armoise : fortement allergène
2. la berce du Caucase : sève provoquant des brûlures de la peau
3. le datura stramoine : toxique
4. le raisin d'Amérique : toxique

Soyez vigilant face à ces plantes et surtout sensibilisez les enfants face à leurs dangers.

À vos plantations... le concours des maisons fleuries arrive !

Passionnés de jardinage et des plantes ?!

Ce concours est fait pour vous : n'hésitez plus, inscrivez-vous ! Chacun.e peut participer au concours local des maisons fleuries.

Le jury est composé d'élus de Guer et d'autres communes de l'Oust à Brocéliande Communauté ainsi que des agents des espaces verts des services municipaux de la Ville. *Le thème du fleurissement cette année est les Jeux Olympiques.* Le compte à rebours est lancé...

Bulletin d'inscription à retourner à la Mairie avant le mardi 4 juin 2024

Nom : Prénom :

Adresse :

..... Tél. :

Participe au concours 2024 des maisons fleuries de Guer dans la catégorie :

1^{re} catégorie

Jardin de particuliers

1.1- Le jardin d'agrément visible de l'espace public

- A. Le jardin paysager (association de différentes espèces)
- B. Le jardin de fleurs (petit jardin avec usage important de plantes saisonnières)

1.2 - L'éco-jardin visible en partie de l'espace public

- A. L'éco-jardin paysager
- B. L'éco-jardin potager

1.3 - Le jardin atypique visible de l'espace public

- Jardin minéral, zen, exotique, contemporain, etc.

1.4 - Décor floral sur façade ou cour

- A. Façade de maison
- B. Espace jardiné sur cour

2^e catégorie

Embellissement des logements sociaux

- 2.1 - Appartement en immeuble collectif HLM
- 2.2 - Maison individuelle avec jardinet

3^e catégorie

Décor végétal sur l'espace public

- 3.1 - Décor végétal sur l'espace public réalisé par un particulier ou une association (immeuble fleuri ou ruelle fleurie, carrefour, etc.)

4^e catégorie

Les jardins collectifs

- 4.1 - Jardins familiaux partagés
- 4.2 - Jardins pédagogiques (jardin d'écoles, de centre de loisirs, etc.)
- 4.3 - Jardins thérapeutiques ou jardin d'hôpital (EHPAD, foyer, etc.)

5^e catégorie

Mise en valeur des infrastructures d'accueil touristique (hôtels, maisons d'hôtes, commerces, etc.)

- 5.1 - Hébergements (hôtels, maisons d'hôtes, etc.)
- 5.2 - Commerces

Résidence Autonomie : une structure adaptée aux ainés

La Résidence Autonomie, anciennement appelé Foyer Logement, a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 1986.



Présentation

La Résidence Autonomie est un établissement public territorial qui dépend du CCAS de la Ville de Guer. Elle est dirigée par la Directrice de l'EHPAD de Guer, Aude PAGEOT, par convention entre l'EHPAD et le CCAS.

L'établissement accueille des personnes âgées valides et autonomes ou faiblement dépendantes. Il dispose de 19 studios de 33 m² où peuvent séjourner des couples ou des personnes seules. Les appartements sont tous équipés d'un mobilier fonctionnel : dressing, kitchenette avec plaques électriques, évier, réfrigérateur, salle d'eau et WC. Les appartements sont non meublés, ils peuvent donc être décorés selon le goût de chacun.

Le restaurant propose deux repas par jour (midi et soir). Concernant les animations, une animatrice est présente 12 heures par semaine. Elle accompagne individuellement les résidents dans les petits déplacements, en dehors des actes de soins, de toilettes et de démarches administratives. L'animatrice facilite également les échanges et les conversations. Quatre autres agents complètent l'équipe de la Résidence Autonomie soutenus par les bénévoles de l'association Les Amis de l'EHPAD et de la Résidence Autonomie. Des intervenants extérieurs viennent également à la rencontre des résidents : diététicienne, sophrologue ou encore psychomotricien.

Renseignements et inscription

L'inscription se fait auprès du secrétariat de l'EHPAD. Le dossier d'inscription est le même que celui de l'EHPAD. Avant l'entrée, un engagement est signé entre le résident et la direction de la Résidence Autonomie. Un dépôt de garantie est également versé.

Les tarifs sont inscrits sur la plaquette 2024 de la résidence.

Elle est consultable et téléchargeable sur le site de l'EHPAD :

 <http://www.ehpad-guer.com/la-r%C3%A9sidence-autonomie/>

L'établissement est conventionné, les personnes peuvent donc prétendre à l'Aide Personnalisée au Logement (APL).



ZOOM

sur la Cité Scolaire Brocéliande !



L'existence d'une telle structure et de sa situation géographique s'expliquent historiquement. En effet, quand il s'est agi au début des années soixante d'ouvrir collège et lycée pour répondre aux besoins de la population locale mais aussi des militaires et civils de ce qui est devenu aujourd'hui l'académie militaire de Saint Cyr, les débats et les polémiques allèrent bon train. Si l'ouverture d'un collège était une évidence celle d'un lycée un peu moins : fallait-il l'ouvrir à Guer ou Ploërmel ? L'affaire traînant, le Général De Boissieu commandant Saint-Cyr* fit don d'une parcelle de 15 hectares du domaine de l'école militaire pour qu'on y construise une cité scolaire qui accueillerait collégiens et lycéens de la 6^e à la terminale.

Première rentrée en 1966. La cité est à l'époque un ensemble d'envergure très enviable. En plus d'un demi-siècle, la cité a évolué. Les bâtiments certes ont vieilli mais leur bon entretien et les investissements de la collectivité régionale ont maintenu et assuré de bonnes conditions d'enseignement. Un nouvel internat a été construit en 2018 qui permet l'hébergement de 164 internes.

À ce jour, la cité scolaire Brocéliande, seule cité scolaire du Morbihan, accueille 360 collégiens, 600 lycéens et une centaine d'étudiants. Les « petits » côtoient les grands sans difficultés et même dans la concorde. 230 personnels, professeurs, personnels d'éducation, agents techniques et administratifs y œuvrent quotidiennement.

Depuis la rentrée scolaire 2023, à la suite de l'ouverture du lycée Mona Ozouf de Ploërmel, la carte scolaire a été révisée par la région Bretagne et du fait de la position géographique de Guer, le lycée est dorénavant plus orienté vers l'Ille-et-Vilaine plutôt que sur le Morbihan : 17 communes du 35 sont rattachées contre 10 du 56 ».

Franck OGIER, Proviseur de la Cité Scolaire Brocéliande

* gendre du Général de Gaulle

Une offre de formation riche

Le collège offre de nombreuses sections : bi langue allemand, latin, euro allemand, anglais espagnol, chorale, rugby en partenariat avec le club de Guer, etc.

Le lycée général et technologique propose également l'enseignement de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol, du latin-grec, des sections euro allemand et anglais, des options théâtre et arts plastiques ainsi qu'une préparation à sciences politiques. Les lycéens de la filière générale peuvent choisir leurs trois spécialités parmi huit, notamment la spécialité espagnole. Ceux de la filière STMG peuvent opter entre trois spécialités : Ressources Humaines, Gestion finances ou Mercatique.

Quant aux filières professionnelles, la cité labellisée « lycée des métiers de la logistique et des transports », prépare aux bacs professionnels logistique, maintenance des véhicules poids lourds et véhicules légers, mais aussi à celui de conducteur de transports routiers de marchandises, et enfin au CAP de conducteur routier de marchandises. Ces formations peuvent conduire vers les BTS de logistique et transports associés ou Gestion de petites et moyennes entreprises ; et depuis la rentrée 2022, vers le BTS CIEL (Cyber Sécurité, informatique et réseaux, électronique et réseaux).



Pause au col de la Pierre St Martin (Pyrénées)

Des formations pour adultes sont aussi proposées sous l'égide du GRETA Sud Bretagne (Conduite routière, CACES, etc.).

De fait, Brocéliande offre des parcours de réussite rares et des diplômes qui assurent une pleine employabilité. Il est d'ailleurs regrettable que tant de places de BTS restent vacantes - ce qui n'est pas propre à la cité - car leur diplôme de BTS en poche les étudiants peuvent trouver aisément un emploi sinon envisager des poursuites d'études, en particulier avec l'ESLI de Redon.

Des partenariats étroits et nombreux

Un établissement ne peut œuvrer pleinement en faveur de la jeunesse qui lui est confiée qu'en collaborant avec divers partenaires.

Les entreprises soutenant la cité scolaire sont nombreuses en acceptant les élèves et étudiants en stage ou en lui attribuant leur taxe d'apprentissage, ressource majeure. Brocéliande a tissé des liens avec l'académie militaire de Saint-Cyr avec la classe défense ou les cordées de la réussite. Engagée depuis 2008 dans ce dernier dispositif, qui vise à faire de la capacité à se projeter un réel levier d'égalité des chances, la Cité scolaire Brocéliande a su le développer au fil du temps. D'autres évolutions sont au programme : des associations sous forme d'ateliers pour le lycée professionnel ou le baccalauréat technologique et le BTS GTLA va lui aussi rejoindre l'aventure. La classe défense et sécurité globale, quant à elle, existe depuis 2022 et est composée de 12 lycéens de seconde volontaires et motivés. Elle a pour but de leur permettre l'appropriation des valeurs de la République, de développer leur esprit civique et découvrir les forces de l'ordre.



Dates clés

1966 Première rentrée

2018 Nouvel internat :
164 internes

2024 COLLÉGIENS 360
LYCÉENS 600
ÉTUDIANTS 100

La cité travaille aussi étroitement avec tous les acteurs de l'action éducatrice locale, notamment ceux du domaine de la santé. Elle se rapproche aussi des écoles et des collèges du secteur afin de préparer les élèves à leur prochaine entrée et les informer avec leurs familles des possibilités offertes.

*Rencontre tutrice / tutorée
de la Cité scolaire Brocéliande
lors de la cérémonie 2021-2022*



Une cité aux multiples projets

La liste des projets menés par l'établissement est longue. Quelques projets méritent néanmoins qu'on s'y attarde :

- **Labellisation ERASMUS** qui permet d'envoyer en Europe, à moindre coût, 15% des élèves (collège et lycée général), soit un élève sur deux qui en bénéficiera pendant sa scolarité, l'établissement visant les 100 % ;
- **Partenariat avec le Théâtre National de Bretagne ;**
- **Diverses conférences sur l'orientation ou des sujets sociétaux** relatifs aux programmes
- **Création d'une Web TV.**

Si un établissement scolaire est d'abord un lieu d'instruction et d'éducation c'est aussi un lieu où l'on vit. De fait si l'on en croit les représentants des élèves qui ont récemment rencontré les édiles des communes rattachées, invités à découvrir la cité, on y vit et mange bien autant que l'on y apprend bien. Les élèves y occupent leur place, sont encouragés à l'occuper et à prendre

des initiatives afin que demain ils se sentent capables d'exercer pleinement leur rôle de citoyen.

Et si l'on avait des doutes quant aux performances de l'établissement, les chiffres parlent d'eux-mêmes qui prouvent que les élèves y réussissent. C'est d'ailleurs l'honneur du service public d'éducation que d'accueillir chacun sans exclusive et de l'accompagner dans sa réussite.

Le Conseil régional et le Conseil général ont annoncé leur volonté de rénover l'établissement, de prochains travaux sont annoncés. En effet, la Cité scolaire, et c'est la particularité d'une Cité scolaire, est gérée sur le plan des infrastructures à la fois par le Conseil régional et le Conseil départemental, le chef de file étant le Conseil régional. La Ville de Guer est intervenue pour que le dossier avance sans tarder.



Présentation du service social et de santé de la cité scolaire

Une assistante sociale et deux infirmières travaillent ensemble pour le bien être des élèves afin de participer à leur réussite scolaire, elles apportent de l'écoute, des conseils et du soutien aux élèves et à leurs familles.

Individuellement ou collectivement des actions de prévention sont organisées tout au long de l'année afin que les élèves deviennent acteurs de leur propre santé.



Projet radio

La Cité scolaire est équipée d'un studio radio. Les classes y produisent des podcasts dans le cadre de projets avec leurs professeurs et les élèves peuvent aussi utiliser le studio de manière autonome. L'objectif pédagogique principal de ce projet cible l'acquisition de compétences à l'oral dans la perspective de l'épreuve orale terminale, telle qu'elle est mise en place depuis la session 2021 du baccalauréat. Dans cette perspective, il s'agit de prendre en considération la place de l'oral dans les apprentissages des jeunes et dans le développement de leur citoyenneté. Les

élèves prennent ainsi la parole sur de nombreux sujets tels que l'environnement, la vie sur le territoire de Brocéliande, la géopolitique, l'orientation, les voyages ERASMUS, les spectacles d'Ecole du Spectateur au TNB, les lectures. Les podcasts réalisés sont accessibles sur le site de l'établissement dans l'onglet "Vie de l'élève. La radio des lycéens", au lien suivant : <https://citescolairebroceliande.fr/vie-des-eleves/la-radio-des-lyceens/> Les élèves de la Section d'Enseignement Professionnel ont réalisé le logo de la radio Brocéliande avec leur professeur d'Arts appliqués."



Théâtre

L'option Théâtre du lycée Brocéliande existe depuis plus de 30 ans et certains la connaissent pour venir tous les ans voir le spectacle joué par les élèves. Cette année, les représentations ont lieu les 16 et le 17 mai à la salle La Gare, lieu que les jeunes comédiens de 15 à 18 ans retrouveront avec plaisir pour présenter leur travail !

Dans cette option facultative, qui compte pour l'obtention de leur baccalauréat, les élèves ont 3 heures chaque semaine pour acquérir les outils de l'acteur. Les exercices proposés permettent à tous de gagner en confiance, d'entrer en relation avec les autres et de se confronter au regard du public. Les jeunes « théâtres » sont ainsi plus à l'aise, pour les oraux des examens comme pour les études post-bac, mais aussi dans leur vie de tous les jours.

Par ailleurs, le partenariat avec le Théâtre National de Bretagne (TNB) de Rennes permet d'une part d'avoir un(e) comédien(ne) professionnel(le) qui vient participer à la formation des élèves une vingtaine d'heures par an, et d'autre part d'assister à des spectacles professionnels en soirée au TNB, accompagnés par les enseignants. Ces expériences, dans lesquelles ils ont souvent la possibilité de rencontrer les artistes et de poser des questions, enrichissent leur regard critique. Comme l'établissement propose en outre une "École du spectateur", dans laquelle tout élève du lycée peut choisir de s'inscrire, les sorties théâtre touchent une certaine d'élèves du lycée et créent une communauté qui aime partager son avis et échanger sur les spectacles vus.

Portrait du proviseur, Franck OGIER

Depuis 2021, Franck OGIER est le proviseur de la Cité Scolaire Brocéliande. Nous l'avons rencontré afin qu'il se présente.



De gauche à droite : Marc GAZEAU, gestionnaire-comptable ; Florinda GRONDIN, principale adjointe ; Franck OGIER, proviseur et Nadine GUEREC, proviseure adjointe.



Rédaction du Magazine (RDM) : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Franck OGIER (FO) : Franck OGIER, j'ai 60 ans et suis père de 4 enfants. Ma famille est d'origine bretonne mais j'ai grandi dans l'Essonne. Issu d'un milieu modeste, j'ai travaillé en tant que surveillant en parallèle de ma licence d'Histoire à La Sorbonne. Ne sachant pas précisément ce que je voulais faire, j'ai découvert le métier de conseiller principal d'éducation (CPE) pour lequel j'ai passé un concours. J'ai exercé ce poste 4 ans dans des lycées polyvalents puis j'ai passé le concours de personnel de direction. Suite à cette obtention, j'ai été muté en tant que proviseur adjoint dans un collège puis au lycée Paul Constant à Montluçon, établissement dans lequel j'ai ensuite occupé le poste de proviseur. Fort de cette expérience et passionné par le métier de proviseur, j'ai été muté 7 ans en lycée scientifique et technologique à Brive La Gaillarde puis à Lannion en 2009. Ne pouvant dépasser 9 ans dans un même établissement, j'ai ensuite exercé à Ambérieu-en-Bugey de 2017 à 2021 et désireux de revenir en Bretagne, j'ai été muté en 2021 à la Cité Scolaire Brocéliande.

RDM : Qu'est ce qui vous plaît particulièrement dans ce métier de proviseur ?

FO : J'ai toujours eu des aspirations humanistes, souhaité influencer les choses, être dans l'action et mener ma carrière en province. Le métier de proviseur demande deux choses : servir et représenter l'État et servir et représenter un établissement mais l'État d'abord. Cette dualité n'est pas toujours évidente. Le soutien des acteurs locaux (élus, entreprises, etc.) et des équipes est essentiel pour mener à bien ces missions. Au fur et à mesure de ma carrière, j'ai développé un réel attrait pour les filières techniques et professionnelles.

RDM : Selon vous, quels sont les enjeux à venir pour la cité Brocéliande ?

FO : L'endroit est enviable, les élèves et les enseignants sont de qualité. Cet établissement est un bel outil d'éducation du « vivre ensemble » et de formation. Les locaux sont également très bien entretenus mais ont besoin d'une restructuration. Ce dernier point est un réel enjeu. Les réflexions prennent du temps et le contexte démographique est difficile. »

Foyer Club St-Raoul : 57 ans d'existence !

Créée en 1967, l'association du Foyer Club St-Raoul a vu le jour pour favoriser la pratique du tennis de table et du cyclo tourisme. Au fur et à mesure des années, elle a su se structurer et se concentrer sur le tennis de table.



Présentation du bureau

Pour la saison 2023-2024, l'association compte 50 adhérents enfants et adultes. La moitié d'entre eux pratique en loisirs, les autres en compétition. Les adhérents proviennent de nombreuses communes environnantes : Porcaro, Plélan-Le-Grand, Paimpont, Saint-Séglin, Monteneuf et Guer.

Le bureau est composé de plusieurs membres :

- **Président :**
Jean-Pierre GODIVEAUX,
depuis 2014
- **Secrétaire :**
Emmanuel CHAIRON, depuis 2019
- **Trésorier :**
Didier JAGOURY, depuis 2015
- **Responsables d'équipe :**
Didier JAGOURY, Emmanuel
CHAIRON, Alain ANQUETIL,
José QUESADA et Sophie LE POL

L'assemblée générale est prévue le 22 juin 2024 au complexe sportif St-Gurval et le bureau sera réélu à cette occasion.



Présentation des équipes et des animations organisées par le club

Le club compte 4 équipes en championnat seniors et 1 en championnat vétérans. 20 adhérents sont compétiteurs.

Les personnes intéressées par la compétition sont les bienvenues pour renforcer les effectifs. Les équipes du club jouent en D2, D3 et D4 et participent également à la Coupe du Morbihan. De plus, plusieurs joueurs participent aux différents critères et tournois divers dans toute la région et la Loire Atlantique.

Le club compte également parmi ses adhérents, deux arbitres régionaux qui sont aussi juges arbitres 1° degré et ils se préparent au 2° degré. Depuis cette année, une équipe jeune a rejoint la compétition loisirs.

Les cours ont lieu le mardi de 18h à 19h30 pour les 8-13 ans, le mercredi de 18h à 19h30 pour les 14 ans et +. Les rencontres de compétition ont quant à elles lieu les mardis soir pour les vétérans et les vendredis soir pour les seniors. L'équipe jeune en loisir joue le samedi. Chaque année, le Foyer Club St-Raoul organise un repas hivernal de mi-saison afin de renforcer la cohésion du club.

Enfin, l'association remercie chaleureusement la Ville de Guer pour le prêt gracieux de la salle Chadouteau et le soutien depuis le début, le sponsor "OPTIC 2000" depuis plus de 15 ans, la société "LMP" La Mémoire Partagée pour la confection de nos maillots, le comité du Morbihan et la Ligue de Bretagne de tennis de table pour leur écoute et leurs conseils.

À vos agendas ! Forum des associations

Cette année, le forum des associations guérouises aura lieu le samedi 31 août à la salle St-Gurval du Complexe Sportif, situé rue du Manoir, et ouvrira ses portes en continu de 10h30 à 17h. La réunion des présidents d'association aura lieu sur le temps du midi de 13h15 à 14h et la cérémonie de récompense des bénévoles et sportifs à la suite à partir de 17h30.

Pour les associations guérouises qui souhaitent s'inscrire, un formulaire

d'inscription en ligne ou une fiche d'inscription téléchargeable sont disponibles sur www.ville-guer.fr, rubrique « Actualités ».

À compléter avant le 31 mai 2024.





Guer : terres de rillettes !

Organisé à Vannes par la Fédération régionale des artisans bouchers, le concours des meilleures rillettes de porc de Bretagne mettait en compétition les meilleurs artisans bretons devant un jury de professionnels lors d'une dégustation à l'aveugle.

Durant la remise des prix, qui a eu lieu le samedi 25 novembre 2023, les deux boucheries-charcuteries guéroises, la boucherie GICQUEL et la boucherie HESLOIN, ont terminé respectivement premier et second du concours. Félicitations à eux et à leurs équipes !



Mme et M. GICQUEL et M. et Mme HESLOIN

1 Boucherie Gicquel

13 rue du Four – 56380 Guer

Ouverte du mardi au samedi, de 8h30 à 13h et de 15h à 19h

02 97 22 06 72

📍 : BoucherieCharcuterieTraiteurGicquel

2 Boucherie Hesloin

5 rue St-Thomas – 56380 Guer

Ouverte du mardi au samedi de 8h à 13h et de 15h à 19h et le dimanche de 8h30 à 12h30

02 97 22 00 27

📍 : BoucherieCharcuterieEmilieetBernardHesloin



Ouvert le lundi de 14h à 18h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30, le samedi de 9h à 12h30.

02 97 22 02 44

📍 : Garage de la Croix Rouge

Garage de la Croix Rouge

Changement de propriétaire

Depuis le 18 juillet 2023, le garage de la Croix Rouge a été repris par deux associés, Sonia AMARI et Olivier COPPENS.

Olivier étant issu du milieu automobile et mécanique et Sonia du milieu administratif, les co-gérants ont travaillé ensemble auparavant dans un garage sur Guignen pendant deux ans et demi. Olivier était responsable du garage et sa conjointe gérait l'administratif. Forts de cette collaboration, ils ont souhaité reprendre un garage ensemble. Sonia a pris son poste, début avril. Elle travaillait auparavant dans une société de transport. Depuis mi-juillet 2023, les nouveaux gérants du garage de la Croix Rouge sont accompagnés des 2 mécaniciens travaillant déjà avec l'ancien propriétaire. L'offre proposée est complète : mécanique, pneus, diagnostic et entretien. Les deux associés ont d'autres projets. Ils envisagent la réalisation de petits travaux de réaménagement de véhicules, une prestation « climatisation » ainsi que la vente de véhicules d'occasion.



La société de peinture
en bâtiment

Ker Painting s'installe à Guer

Ouvert du lundi au vendredi,
de 8h à 20h

07 49 78 23 11

1 Tré L'Etang - 56380 GUER

f : KerPainting

Depuis octobre 2023, Johann CHEVALIER a créé son entreprise individuelle de peinture en bâtiment.

Domicilié à Guer depuis deux ans, Johann CHEVALIER, gérant de Ker Painting, est revenu à son métier premier. Après l'obtention d'un diplôme en peinture et maçonnerie, il a travaillé en tant que peintre mais également maçon et ce dans de nombreux pays. Il a

toujours eu l'envie d'être patron, de s'installer à son compte afin de travailler avec ses outils, les peintures qu'ils apprécient et pour pouvoir conseiller et proposer ses idées aux clients. Ker Painting travaille avec les particuliers et les professionnels, pour du neuf ou de la rénovation. De nombreuses prestations sont proposées : ravalement de façades, peintures intérieures, revêtements de sol et papier peint. Johann intervient dans un rayon de 30 kilomètres environ autour de Guer.

Charlotte PIRAUBE, photographe,

**a ouvert son studio photo, situé
1 rue aux Roux, le 9 janvier 2024.**

Photographe depuis 14 ans avec la création de sa société « Capture Photo », Charlotte PIRAUBE a toujours été une professionnelle indépendante. Photographe reconnue, elle a obtenu le titre de « **portraitiste de France** » en 2021 et 2023. S'installer à Guer était pour elle un souhait, son époux étant à l'Académie Militaire, elle voulait une relation de proximité avec les habitants de Guer et la présence de nombreux commerces lui a beaucoup plu. Pour le local, cela a été une réelle opportunité : un beau bâtiment, bien placé... elle a tout de suite aimé ! Capture Photo propose des séances adaptées aux nombreux moments de vie : mariages et portraits (famille, femme, grossesse, naissance, boudoir, bébé, enfance et couple) au studio comme en extérieur. Charlotte propose également des mini séances à thème de 30 minutes un samedi par mois avec 5 photos numériques. La photographe fonctionne en frais de séance et a la volonté de proposer des

supports qualitatifs : tableaux, livres, supports à poser, tirages etc. Son but est de faire vivre les photos et que ce soit un souvenir qui reste dans le patrimoine familial. Depuis peu, Charlotte propose également des photos d'identité conformes aux normes préfectorales.



Ouvert le lundi de 9h à 13h
et le mercredi de 9h à 12h
(le reste du temps sur RDV)

07 83 62 49 86

www.capture-photo.fr

@ capture_photo_portrait

f photographefamille

L'Académie militaire de Saint-Cyr recrute !

Formant chaque année près de 2 000 officiers de l'armée de Terre, l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan (AMSCC) emploie plus de 700 militaires d'actifs et de réserve, personnel civil de la défense, professeurs détachés de l'éducation nationale et plus d'une centaine d'enseignants vacataires.



Chaque année l'AMSCC recrute du personnel à temps plein et partiel dans le bassin local pour des missions très variées :

Réservistes

À partir de 17 ans et sous réserve d'avoir réalisé la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), il est possible d'être recruté en tant que réserviste et de servir à l'AMSCC. L'Académie militaire recherche des compétences à tous les niveaux.

Volontaires Aspirant De l'Armée de Terre (VADAT)

Le contrat de VADAT est réservé aux jeunes possédant un diplôme de niveau master. Ce contrat militaire de 1 an permet de vivre une immersion riche et valorisante au sein de l'AMSCC. 8 offres sont actuellement disponibles pour l'AMSCC.

Personnel civil

L'AMSCC recherche du personnel civil contractuel pour des missions de 3 à 6 mois. 3 postes sont disponibles.

Contrats d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de droit privé conclu entre un(e) apprenti(e) – un centre de formation – un employeur. La durée des contrats peut aller de 1 à 3 ans. Pour le cycle 2024-2025, l'AMSCC recherche 9 apprentis.

Contrats Armées-Jeunesses

Il s'agit d'un contrat de droit public passé entre une entité du MINARM et un étudiant/jeune diplômé pour une durée de 1 à 3 mois. Le candidat doit détenir au minimum un diplôme de niveau licence et être âgé de moins de 30 ans.

Stages

L'AMSCC accueille régulièrement des stages en entreprise (tous niveaux) ainsi que des stages d'observation (niveau classe de 3^e).

Détails des offres et liens pour postuler disponibles sur le site Internet AMSCC



Le Saviez-vous ?

Sur le cycle scolaire 2022-2023, l'AMSCC a accueilli :

STAGIAIRES DE 3^e 62

LYCÉENS, ETUDIANTS 62



d'octobre 2023
à mars 2024

NAISSANCES

Octobre 2023

- Oscar SOULAIN ROBERT
- Alice ROZELIER ROUMAUD
- Lyam ROBERT

Janvier 2024

- Félicité CAMBOURG

PACS

Novembre 2023

- Emilie ENGELS et Steven MABILLE
- Laëtitia COSAERT et Kilian LE BERT

Janvier 2024

- Morgane LESTEVEN et Brayan JOSSELIN

Février 2024

- Marion ROBIN et Florian LEBLOND

Mars 2024

- Emmanuelle DANILO et Brice TRUSSON

MARIAGES

Mars 2024

- Amandine LEMONNIER et Guillaume BUREAUX

DÉCÈS

Janvier 2024

- Thérèse NEVEU née HOCHET, 98 ans
- Jules PELÉ, 79 ans
- Elisabeth MERIENNE née ROLIN, 64 ans
- Marie BOUREL née GICQUEL, 94 ans
- Lucienne LEGRAS née DENIS, 97 ans
- Michel FAUCHEUX, 76 ans
- Maurice LAPERCHÉ, 88 ans
- Marcelle SEAUMAIRE née CLARIGO, 88 ans
- Christian GALMICHE, 61 ans

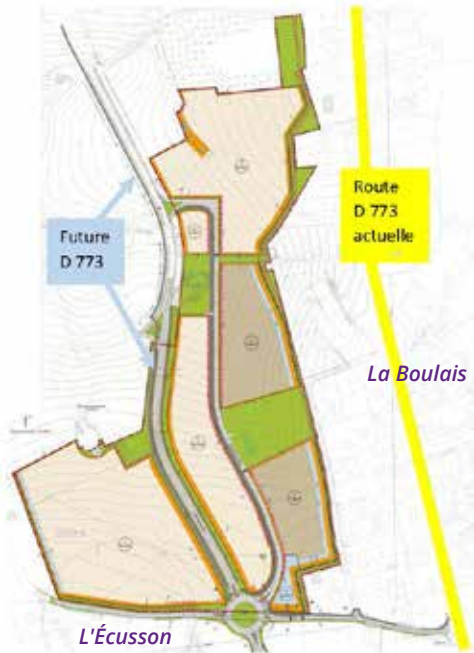
Février 2024

- Janine GUYOT née ALLAIN, 97 ans
- Eugène MARTIN, 87 ans
- André MÉTAYER, 80 ans
- Yvette BLANDIN, 91 ans

Mars 2024

- Geneviève de RAGUENEL de MONTMOREL née HAENTJENS, 83 ans
- Thérèse ROUX née SOUCHET, 87 ans
- Marie COLLIN née BOUCHET, 89 ans

Suite à un oubli dans le dernier magazine :
· Cloé CHEVALIER, 24 ans, en **AOÛT 2023**.



L'aménagement des parcs d'activités se poursuit

La communauté de communes s'est engagée à soutenir l'emploi et l'économie locale au service des habitants du territoire. Elle a ainsi engagé un inventaire des disponibilités foncières des parcs d'activités qui a révélé la nécessité d'offrir de nouvelles emprises aménagées à destination des entreprises artisanales et industrielles. L'anticipation étant nécessaire pour répondre aux demandes des porteurs de projets locaux, plusieurs projets d'extensions sont en cours dont l'aménagement de Val Coric Ouest.

L'extension des parcs d'activités (PA) du territoire d'OBC a pour objectif de **renforcer les pôles économiques existants**. À ce jour, l'inventaire des dix-huit parcs d'activités de la communauté de communes révèle la nécessité d'offrir de nouvelles emprises aménagées à destination des entreprises artisanales et industrielles, et notamment sur la commune de Guer.

En effet, **l'axe Rennes-Lorient permet au territoire de l'Oust à Brocéliande d'accéder aux marchés et aux ressources régionales et nationales en plaçant l'agglomération rennaise à moins de 30 minutes de Guer**. Ce positionnement géographique et la qualité des aménagements ont ainsi été le moteur du développement rapide du PA Val Coric Est. La communauté de communes a été rapidement contrainte de proposer une nouvelle offre foncière, sur un périmètre identifié au Plan Local d'Urbanisme de Guer, de 50 hectares situés à l'ouest de l'échangeur de la RN 24, secteur qui sera ainsi baptisé Val Coric Ouest. Deux premières tranches ont été réalisées en 2011 et 2016, permettant à douze entreprises de s'implanter (Amiem, restaurant Le routier de Brocéliande, Awel Intérim, Peugeot, ACD Piles, Citroën Morin, St Cyr Move, Mix Buffet, Transports Morin, BMCI, Les Toits Plélanais, Sadal Engineering). Aujourd'hui, compte-tenu des options déjà posées, seulement 1,8 hectares sont encore disponibles à la vente, il est donc important de finaliser un nouveau programme d'aménagement.

La nouvelle phase d'aménagement du secteur Ouest du Val Coric va débuter en octobre 2024. Sur les 16,2 hectares, 11,85 hectares seront commercialisables. Classé Zone d'intérêt régionale par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bretagne et inscrit en

Espace à vocation économique majeur dans le SCOT du Pays de Ploërmel, ce parc doit être doté d'infrastructures et de services capables d'accueillir des installations de grandes dimensions. En effet, il devra avant tout permettre de répondre à des demandes d'installations logistiques ou industrielles de grandes tailles, même si la création de petites parcelles dévolues aux services sera possible. La découpe des lots se fera à la demande de chaque porteur de projet afin d'adapter l'offre foncière au strict besoin de l'entreprise.

Ce nouvel aménagement du parc d'activités du Val Coric Ouest va contribuer à des transformations urbaines importantes pour la Ville de Guer. En effet, la voie principale de circulation de cette 3^e tranche d'aménagement va constituer le dernier tronçon de déviation de la RD773. L'actuelle route départementale sera transformée en boulevard urbain vers le centre-ville. Ainsi, l'axe principal de ce parc deviendra la route départementale 773 en lieu et place de l'actuel avenue de Rennes. Le trafic routier entre l'échangeur du Val Coric et Guer Centre sera alors dirigé sur ce nouvel axe, désenclavant ainsi le parc et assurant plus de tranquillité aux riverains du quartier de la Boulais.

La communauté de communes a souhaité que ce parc d'activités soit exemplaire, tant d'un point de vue fonctionnel qu'environnemental. Les exigences en matière de développement durable, en particulier la préservation de la biodiversité, ont été au centre de la réflexion qui a été conduite tout au long de la phase de conception du projet. Ainsi, l'aménagement programmé permettra de conserver au maximum les éléments naturels les plus sensibles du site : les deux mares, les haies bocagères et les espaces boisés.

Guer pratique

Les élus vous accueillent à l'Hôtel de Ville :

Jean-Luc BLÉHER, MAIRE

Pour toute demande de rendez-vous avec le Maire, merci de bien vouloir **téléphoner au 02 97 22 57 06**

(assistante du Maire : Séverine PORCHER).

Mickaëlle PIEL

1^{re} Adjointe en charge des affaires sociales, de la communication et des Ressources Humaines, du commerce et des affaires générales

► Vendredi : 15 h - 17 h*

Paul RODRIGUEZ

Adjoint **Finances, Gestion, Prospective, Affaires Immobilières, Commande Publique et Intercommunalité**

► Jeudi : 16 h - 18 h*

Yvette HOUSSIN

Adjointe **Vie Sportive et associative**

► Vendredi : 10 h - 12 h*

Vincent COWET

Adjoint **Politique environnementale, Développement durable, Urbanisme, Agriculture et Transition écologique**

► Lundi : 9 h - 11 h*

Annie SOGORB-MOUTEL

Adjointe **Vie Culturelle et Patrimoine**

► Mardi : 10 h - 12 h*

André PIHÉRY

Adjoint **Éducation, Loisirs, Enfance et Jeunesse**

► Mardi : 14 h - 16 h*

Diavie Ursula AUGÉ

Adjointe **Démocratie participative, Réunions de quartier, Proximité, NTIC et Citoyenneté**

► Mercredi : 9 h - 11 h (semaines impaires)
et Samedi : 9 h - 11 h (semaines paires) sur rendez-vous*

Maurice JOLY

Adjoint **Travaux et cadre de Vie, Voirie Bâtiments**

► Lundi : 9h - 11h30*

* permanences

« Guer Magazine » est une publication de la municipalité de Guer

- Directeur de publication : Jean-Luc BLÉHER
- Rédaction, Maquette & Publication : Service Communication, Mickaëlle PIEL, 1^{re} adjointe en charge de la Communication et les services municipaux
- Mise en Page : Atelier graphique Pauline Poiron
- Photos : Service Communication, Adobe Stock
- Page de Couverture : Service Communication
- Impression : Imprimerie Pierre - Guer

Magazine tiré à 3 400 exemplaires, imprimé sur du papier Novatech Satin, label FSC, issu de sources responsables.

Contact : Hôtel de ville, BP 36, 56382 Guer cedex - 02 97 22 57 00

Site web : www.ville-guer.fr / Contact : contactmairie@ville-guer.fr

Remerciements à l'ensemble des adjoints, aux conseillers municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du magazine.

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de Ville

Lundi : 9h - 12h et 14h - 17h
Mardi : 9h - 12h et 14h - 18h
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 18h
Vendredi : 9h - 12h et 13h - 17h
Samedi : fermé

02 97 22 57 00

contactmairie@ville-guer.fr

www.ville-guer.fr

Médiathèque

Lundi : 14h - 17h (sauf juillet et août)
Mardi : 15h - 19h
Mercredi : 10h - 12h et 13h30 - 17h30
Jeudi : fermée
Vendredi : 15h - 19h
Samedi : 10h - 12h et 13h30 - 16h
Dimanche : fermée

02 97 22 04 63

mediatheque@ville-guer.fr

www.mediatheque.ville-guer.fr

Marché

**hebdomadaire le mercredi matin
et foire le 4^e mercredi de chaque mois**

Guer connecté



[villedeguer56](https://www.facebook.com/villedeguer56)



[villedeguer](https://www.instagram.com/villedeguer)



[@Guer56380](https://twitter.com/Guer56380)



[VilledeGuer](https://www.youtube.com/VilledeGuer)

www.ville-guer.fr



Mai

Mercredi 8 mai

Cérémonie patriotique Victoire 1945

À 12h15, place de l'Hôtel de Ville

Samedi 18 mai

Fête de la Bretagne

Centre Culturel Le Belvédère

Le Taureau bleu (spectacle de contes)

À 15h, parvis du Belvédère

Mercredi 22 mai

Exposition « Murmures sylvestres »

Du 22 au 25 mai 2024, du mardi au vendredi, de 14h à 18h, Centre Culturel Le Belvédère

Samedi 25 mai

Conseil Municipal des Enfants

De 10h à 11h45, Hôtel de Ville

Éveil musical et corporel avec Philomèle

De 10h à 10h45 (6 mois - 3 ans) et de 11h à 11h45 (3 - 5 ans), Médiathèque

Cérémonie Enfance et Famille

À 11h, Hôtel de Ville

Mercredi 29 mai

L'Apozistoire (3 ans ½ - 8 ans)

Thème : Un peu perdu
De 10h30 à 11h15

Juin

Samedi 1^{er} juin

Folie des braderies

De 10h à 17h, Guer Centre

Mercredi 5 juin

Mercredi olympique (basket)

13h à 16h (7-11 ans), 16h à 19h (12-17 ans), City stade de l'esplanade de la Gare

Samedi 8 juin

Bébé-Bouquins (6 mois - 3 ans)

Thème : Vive les comptines !
De 10h30 à 11h15, Médiathèque

Mercredi 12 juin

Mercredi olympique (badminton + tennis de table)

13h à 16h (7-11 ans), 16h à 19h (12-17 ans), City stade de l'esplanade de la Gare

Dimanche 9 juin

Elections européennes

De 8h à 18h, bureaux de vote

Samedi 15 juin

Journée écocitoyenne

Organisée par le Conseil des Sages
De 9h à 12h, esplanade de La Gare

Mardi 18 juin

Cérémonie patriotique Appel du Général de Gaulle

À 11h00, place de l'Hôtel de Ville

Mercredi 19 juin

Mercredi olympique (football)

13h à 16h (7-11 ans), 16h à 19h (12-17 ans), City stade de l'esplanade de la Gare

Du mercredi 19 juin au dimanche 21 juillet

Festival Partir en Livre

Thème « Sports et Jeux »

Vendredi 21 juin

Conseil municipal

À 18h30, Hôtel de Ville

Samedi 22 juin

Conseil Municipal des Enfants

De 10h00 à 11h45, Hôtel de Ville

Dimanche 23 juin

Le Manipophone (chant et marionnettes)

À 15h, Salle du Foyer Restaurant, Résidence autonomie

Du mardi 25 juin au vendredi 19 juillet

Exposition Portraits de vie (photographie et écriture)

En collaboration avec l'Espace jeunes et le CCAS

Mercredi 26 juin

Mercredi olympique (handball)

13h à 16h (7-11 ans), 16h à 19h (12-17 ans), City stade de l'esplanade de la Gare

Juillet

Jeudi 4 juillet

Soirée Sports

De 19h à 22h30, Complexe sportif St-Gurval

Samedi 13 juillet

Cérémonie patriotique

Fête Nationale à 19h30, place de l'Hôtel de Ville

Guer en fête

À partir de 19h30

Mardi 23 juillet

Collecte de sang 14h30 - 18h30, salle La Gare

Août

Jeudi 15 août

Madone des motards

Mardi 27 août

Soirée Sports

De 19h à 22h30, Complexe sportif St-Gurval

Samedi 31 août

Forum des associations et cérémonie de récompense des bénévoles et sportifs

De 13h30 à 17h30, complexe sportif St-Gurval

Septembre

Mardi 10 septembre

Pot de remerciement des bénévoles de Guer en Fête

À 18h30, Hôtel de Ville

Samedi 14 septembre

Conseil Municipal des Enfants

De 10h00 à 11h45, Hôtel de Ville

Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Journées européennes du patrimoine

Mardi 24 septembre

Collecte de sang

De 14h30 à 18h30, salle La Gare

Mercredi 25 septembre

Repas des marchands ambulants

À 13h00, Hôtel de Ville

CONTACTS

Ville de Guer

contactmairie@ville-guer.fr
02 97 22 57 00

MFT MÉDIATHÈQUE FÉLIX TROCHU

mediatheque@ville-guer.fr
02 97 22 04 63

CENTRE CULTUREL LE BELVÈDÈRE

le.belvedere@oust-broceliande.bzh
02 97 22 14 47

DON DU SANG

Prendre RDV à l'adresse :
mon-rdv-donusang.efs.sante.fr